**No 5599**

**PROJET DE LOI**

**portant**

* **modification de la loi du 19 février 2004 portant transposition de la directive 2000/52/CE de la Commission du 26 juillet 2000 modifiant la directive 80/723/CEE relative à la transparence des relations financières entre les Etats membres et les entreprises publiques, ainsi qu’à la transparence financière dans certaines entreprises ;**
* **transposition de la directive 2005/81/CE de la Commission du 28 novembre 2005 modifiant la directive 80/723/CEE précitée**

Le projet de loi sous rubrique a pour objet de transposer en droit national la directive 2005/81/CE de la Commission du 28 novembre 2005 modifiant la directive 80/723/CEE relative à la transparence des relations financières entre les Etats membres et les entreprises publiques, ainsi qu’à la transparence financière dans certaines entreprises.

Suite à un arrêt de la Cour de Justice des Communautés européennes du 24 juillet 2003, il s’avéra nécessaire de modifier la directive 80/723/CEE. Ainsi, le texte de ladite directive « …une aide de l’Etat sous quelque forme que ce soit – subvention, soutien ou compensation » est remplacé par le texte « une compensation de service public sous quelque forme que ce soit ».